



Comité économique et social européen

UNION EUROPÉENNE



Comité des Régions

Conférence conjointe CESE-CdR

«Cork+20: on ne peut plus se permettre de laisser de côté les zones rurales»

9 novembre 2016, salle JDE 51 (rue Belliard, 101, B-1040 Bruxelles)

La première [déclaration de Cork](#), adoptée le 9 novembre 1996, réclamait à juste titre un «équilibre plus juste» entre zones rurales et zones urbaines, dans l'affectation des dépenses publiques et dans les investissements en infrastructures. La nouvelle [déclaration de Cork 2.0](#), adoptée le 6 septembre 2016, ne comporte qu'une seule proposition concrète susceptible d'avoir une incidence significative: le «test rural» dont l'objectif est de «passer systématiquement en revue les autres macropolitiques et politiques sectorielles dans une perspective rurale».

La tendance générale semble à présent aller dans le sens d'une prise en compte moins ambitieuse et moins résolue du bien-être et des intérêts des zones rurales. L'on ne trouve plus aucune trace de la notion de «préférence rurale» dans l'allocation des fonds publics, qui devait devenir la pierre angulaire de la nouvelle politique de développement rural il y a vingt ans. Le seul point positif semble être la préférence donnée à une approche plus ascendante — contrairement à la démarche descendante de la déclaration initiale — qui a fait la preuve de sa validité dans le cadre d'initiatives fondées sur les communautés locales telles que Leader et le développement local mené par les acteurs locaux.

Cette conférence poursuit un double objectif:

- 1) discuter avec la Commission, le Parlement et le Conseil — sous la présidence tournante de la Slovaquie — l'état actuel des territoires ruraux, vingt ans après la première déclaration de Cork.
- 2) les exhorter à présenter des mesures concrètes sur la manière de mettre en œuvre le «test rural» pour toutes les politiques européennes, ce qui nécessitera de passer en revue les stratégies régionales et structurelles de l'UE.



Comité économique et social européen

UNION EUROPÉENNE



Comité des Régions

Projet de programme

Les trois tables rondes seront animées par M. Tom Jones, membre du Bureau NAT du CESE

- 9 h 30 **De Cork 1.0 à Cork 2.0: l'état actuel des territoires ruraux dans l'UE**
Tony Buchanan, vice-président de la commission NAT du CdR
Brendan Burns, président de la section NAT du CESE
René Collin, ministre wallon de la ruralité
ORATE (Réseau européen d'observation de la cohésion et du développement territorial)
- 11 h 00 **La «préférence rurale» de Cork 1.0: 20 ans de politiques régionales et structurelles**
Présentation d'une étude du CdR sur l'évolution du budget consacré aux zones rurales
Mercedes Bresso, présidente de l'intergroupe RUMRA du Parlement européen
Gérard Peltre, président de RED (Ruralité-Environnement-Développement)
Vanessa Halhead, coordinatrice du parlement rural européen
- 12 h 30 **Déjeuner-buffet (Atrium 5)**
- 14 h 00 **La «vérification des autres macropolitiques et politiques sectorielles à travers un prisme rural» dans Cork 2.0**
Peter Javorčík, représentant permanent de la République slovaque auprès de l'UE
Czesław Siekierski, président de la commission AGRI du Parlement européen
Jerzy Plewa, directeur général de la DG AGRI
Marc Lemaître, directeur général de la DG REGIO
- 15 h 30 **Un message de la société civile et des collectivités locales: aucun territoire ne doit être laissé pour compte**
Georges Dassis, président du Comité économique et social européen
Karl-Heinz Lambertz, vice-président 1^{er} du Comité européen des régions
-